



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements – Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques

COMMUNE DE CANNES

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE



PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 18 janvier 2021 au 19 février 2021

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements – Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques



*Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522*

Philippe LOOS

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
RELATIFS AUX INONDATIONS
COMMUNE DE CANNES**

SOMMAIRE

Le dossier comprend :

- Le rapport de présentation
- Le règlement
- Les cartes de zonage réglementaire :
 - Secteur Ouest 1/5 000
 - Secteur Est 1/5 000
- Les cartes annexes :
 - Carte des phénomènes naturels 1/7 500
 - Carte des aléas :
 - Secteur Ouest 1/5 000
 - Secteur Est 1/5 000
 - Carte des enjeux au 1/7 500





**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements – Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques**

COMMUNE DE CANNES

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CARTES DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 18 janvier 2021 au 19 février 2021

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements – Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques**



*Vu Le Commissaire Enquêteur
Odile BOUTEILLER*

*Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522*

Philippe LOOS



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements – Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques**

COMMUNE DE CANNES

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CARTES ANNEXES

*Vu Le Commissaire Enquêteur
Odile BOUTELLER*

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 18 janvier 2021 au 19 février 2021

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements – Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques**



*Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522*

Philippe LOOS